

PLAINE CENTRALE INITIATIVES

pour l'Insertion et l'Emploi

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2007

RAPPORT D'ACTIVITES 2006

1. Présentation du contexte

Le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi de la Plaine Centrale recouvre le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne (Alfortville, Créteil, Limeil-Brévannes) et la commune de Bonneuil-sur-Marne, soit une population de 153 000 habitants.

Il se caractérise par :

- Un taux élevé de population d'origine étrangère : 9,60 à 15,90 %
(zone PLIE : 12,90 %, département : 11,80 %
Un niveau de formation faible (niveau VI ou V bis), notamment sur 3 communes : Bonneuil-sur-Marne : 36,00 %, Alfortville : 34,20 %, Limeil-Brévannes : 28,10 %
- Sur cette zone les emplois sont relativement qualifiés dans les domaines du commerce, du tertiaire, des services aux entreprises, des administrations, des hôpitaux, des banques, des industries et dans les domaines de haute technologie.
- Une part élevée des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (DELD) dans les Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) : ➔ 27 % en juin 2002 (source ANPE juin 2002 in diagnostic de zone DDTEFP 2003)
- Un taux de bénéficiaires du RMI supérieur à la moyenne départementale.
- Une offre d'insertion développée : ➔ 6 Structures d'Insertion par l'Activité Economique, de nombreux organismes de formation, de nombreuses ressources ... mais pas obligatoirement adaptés aux personnes les plus en difficulté.

La distorsion entre les caractéristiques du développement économique et de l'emploi et celles des populations sans emploi justifient la mise en place d'un Plan Local d'Insertion pour l'Emploi et l'intervention du FSE pour permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder au droit commun par des actions ciblées.

Situation de l'emploi :

En 2001, date de la dernière enquête régionale de l'INSEE, on comptait près de 64 000 emplois sur la Plaine Centrale : plus de 8 000 sur Alfortville, plus de 50 000 sur Créteil, plus de 5 000 sur Limeil-Brévannes et plus de 9 000 à Bonneuil-sur-Marne.

Le secteur des services représente plus de 3 emplois sur 4 à l'échelle de l'agglomération, le secteur de la construction ne représente que 3 % des emplois.

Sur le territoire de l'agglomération, près d'1 emploi sur 2 est dans le secteur public avec 8 emplois sur 10 sur Créteil soit une densité élevée comparée aux 6 habitants sur 10 vivant à Créteil. La présence de plusieurs grandes administrations, de l'Université et d'hôpitaux de premier ordre explique ce taux élevé d'emplois publics, particulièrement à Créteil.

Le nombre d'emplois privés est dans la moyenne départementale (48 emplois pour 100 actifs sur l'agglomération contre 52 sur le département). Ce nombre d'emplois privés a augmenté de plus de 7 % en 4 ans de 2000 à 2004.

On recense un peu plus de 1.100 emplois privés dans les quartiers prioritaires de la Plaine centrale, soit 3% seulement du nombre total d'emplois privés du territoire.

Cette proportion est très nettement inférieure aux 23% de la population vivant dans ces quartiers.

Aucune entreprise implantée en ZUS – ZRU n'emploie plus de 50 salariés.

On recense 7 entreprises employant plus de 20 personnes et 8 entreprises employant entre 10 et 20 personnes dans les ZUS et ZRU du territoire.

Les principaux employeurs sont constitués essentiellement de commerces (détail et gros) et de quelques entreprises de transports.

A Bonneuil-sur-Marne, on recense 258 emplois privés dans les ZUS, soit en même proportion que sur Plaine centrale, 3% seulement du nombre total d'emplois privés du territoire.

Cette proportion est très nettement inférieure aux 54% de la population vivant dans ces quartiers (8 640 habitants sur un total de 15 922).

4) Situation de la demande d'emploi :

A la fin du deuxième trimestre 2006, on dénombrait 7 204 demandeurs d'emploi sur les 4 villes: 2 179 à Alfortville, 692 à Bonneuil-sur-Marne, 3 780 à Créteil et 553 à Limeil-Brévannes, 1 109 de moins de 25 ans, 990 de plus de 50 ans, 3 419 femmes et 1 900 étrangers.

Il s'agit du niveau le plus bas enregistré depuis 4 ans.

Pour mémoire au 3^{ème} trimestre 2005, on dénombrait 7500 demandeurs dont 15 % de jeunes de moins de 25 ans.

Le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse continue depuis le troisième trimestre 2004 : - 13% sur 12 mois et - 19% en deux ans. Cette baisse concerne toutes les catégories de demandeurs d'emploi et en particulier au cours des 12 derniers mois les jeunes de moins de 25 ans.

C'est à Créteil que la baisse est la plus nette puisqu'au 2^{ème} trimestre 2006 le nombre de demandeurs d'emploi pour toutes les catégories est inférieur à celui enregistré en 2002.

A Alfortville, malgré une tendance générale à la baisse, le niveau des demandeurs d'emploi reste élevé y compris chez les jeunes.

A Limeil-Brévannes, le nombre de demandeurs d'emploi est revenu à son niveau de 2002 mais la situation des plus de 50 ans continue à se détériorer. Le chômage touche également fortement les actifs les plus jeunes âgés de moins de 25 ans. Géographiquement, le secteur le plus touché est l'îlot Saint martin comprenant la résidence du Parc.

Au 4^{ème} trimestre 2005, à Bonneuil-sur-Marne, on dénombrait 744 demandeurs d'emploi (cat1), 131 de moins de 25 ans, 72 de plus de 50 ans, 49 en recherche d'un premier emploi, 345 femmes (46%), 47 cadres. Le nombre de demandeurs d'emploi continue régulièrement de baisser depuis le 4^{ème} trimestre 2004.

Cette amélioration concerne exclusivement la catégorie 1 avec une baisse de 17% sur les 15 derniers mois, soit 151 demandeurs d'emplois de moins. Il est à noter que la diminution du chômage enregistrée depuis un an à Bonneuil-sur-Marne (-11,5% en cat. 1) est supérieure à celle du département (-7,5% en cat. 1).

Au 31 décembre 2004, on dénombrait plus de 2.000 demandeurs d'emplois dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la Plaine centrale.

Ce chiffre représente 28% du total de la Plaine centrale, soit une proportion supérieure aux 23% de la population totale indiquant que la population au chômage y est plus importante que dans les autres quartiers de la ville.

Il y a presque deux fois plus de demandeurs d'emplois que le nombre d'emplois existant dans ces quartiers.

70% des demandeurs d'emploi bonneuillois habitent en ZUS, nombre largement supérieur au nombre d'emplois disponibles en ZUS. Cette situation s'explique par le tissu économique de la ville où la majorité des effectifs salariés se concentrent dans les zones d'activités.

5) Population :

Les jeunes de moins de 20 ans sont sur-représentés (par rapport à la moyenne de la zone) à Créteil (28,2%), à Limeil-Brévannes (27,8%) et à Bonneuil-sur-marne (29%) contre un niveau départemental de 24,8%.

Plus du quart des personnes de 15 ans et plus ont un niveau faible de formation (niveau VI ou V bis). A Alfortville (34,2%) et Limeil-Brévannes (28,1%), la part des personnes de 15 ans ou plus de faible niveau de formation est supérieure à la moyenne de la zone (26,4%). Les femmes sont surreprésentées dans cette population sans diplôme.

La part de la population étrangère est de 15,9% à Alfortville, 11,8% à Créteil, 9,6% à Limeil-Brévannes et 14,34 % à Bonneuil-sur-Marne (source INSEE - RGP 1999), dont respectivement 46%, 48% et 47% de femmes conformément à la moyenne de la zone.

La part du logement social est de 24% à Limeil-Brévannes, 44% à Alfortville, 48% à Créteil et 69% à Bonneuil-sur-Marne.

Fin 2005, 4 084 personnes sont allocataires du RMI sur le territoire : 1 343 sur Alfortville, 2 400 sur Créteil, 341 sur Limeil-Brévannes et 358 à Bonneuil-sur-Marne, un chiffre en hausse sensible. Pour comparaison on dénombrait 3 000 RMistes en 2 000. C'est à Alfortville que le nombre d'allocataires du RMI par rapport à la population est le plus élevé et qu'il a augmenté le plus fortement.

En 2004, on dénombrait 81 377 foyers fiscaux sur le territoire soit 11% des foyers fiscaux du Val de Marne, dont 57 % étaient imposables à l'impôt sur le revenu (54% sur Alfortville, 58 % sur Créteil et 63 % sur Limeil-Brévannes).

La proportion des foyers imposables à l'impôt sur le revenu sur la Plaine centrale est inférieure au taux départemental.

De plus le revenu fiscal des foyers imposable est inférieur aux moyennes départementale et régionale.

2. Présentation des objectifs et des publics bénéficiaires

2.1. Les objectifs quantitatifs pour l'année 2006

Pour l'année 2006, conformément aux objectifs de l'étude de faisabilité, les objectifs du Plan Local d'Insertion pour l'Emploi de la Plaine Centrale sont de faire entrer 120 personnes dans le dispositif et de suivre 483 personnes en parcours d'insertion réparties ainsi :

- 252 personnes parmi les Demandeurs d'Emploi Longue Durée,
- 116 personnes bénéficiaires du RMI ayant un contrat d'insertion et/ou inscrites à l'ANPE.
- 115 jeunes suivis par la Mission Locale.

2.2. Les objectifs par publics

Public jeune :

L'objectif du PLIE est de permettre la mise en place ou la continuité de parcours pour des jeunes suivis principalement par la Mission Locale en cohérence et complémentarité avec le dispositif du Conseil Régional et de l'Etat.

Public adulte

Le public adulte ciblé par le PLIE répond aux critères de demandeurs d'emploi longue durée, ou de personne sans emploi, non inscrite à l'ANPE. Le PLIE cherche à travailler comme pour les jeunes en

complémentarité avec les dispositifs existants (Services sociaux départementaux et CCAS, Insertion par l'activité économique, ...)

Le PLIE vise à mettre en cohérence tous les dispositifs et les mesures prescrites aux personnes avec l'objectif de leur permettre de construire un réel **parcours d'insertion orienté vers un projet professionnel**, en évitant l'accumulation d'actions sans logique.

Le rôle des Coordonnateurs de Parcours d'Insertion est donc fondamental. Leur fonction d'accompagnement et leur cahier des charges s'enrichissent progressivement.

Les actions PLIE **complètent** les actions de droit commun pour **donner du sens aux parcours d'insertion en regard du projet professionnel des personnes**.

- Bilans-orientation pour les entrants dans le PLIE (public qui ne peut suivre les bilans de compétence approfondis de l'ANPE),
- Mobilisation des potentiels des personnes et maîtrise de leurs capacités grâce à une action de dynamisation par le jeu théâtral,
- Formation linguistique à visée professionnelle pour le public en difficulté linguistique,
- Mise en situation et connaissance du monde du travail par le biais d'un chantier international : transformation et réparation de matériels de sport, avec installation dans un pays en voie de développement le cadre d'une mission humanitaire portée par une ONG,
- Travail sur la professionnalisation des personnes salariées des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : modules de formation technique de savoir faire en situation de travail, relations avec les clients et sur le positionnement et la relation au sein d'une organisation telle qu'une entreprise (esprit d'entreprise),
- Formations permettant l'accès à l'emploi en fin de parcours d'insertion : Formation Agent Technique des ventes en magasin,
- Accompagnement et préparation à l'emploi par une action « Dynamique emploi ».

Ces actions ne se substituent ni aux actions existantes, ni aux mises en situation de travail proposées dans les Structures d'Insertion par l'Activité Economique, elles les renforcent.

3. Présentation du projet

3.1. Lien avec le contexte du territoire et les axes d'intervention du FSE

Au regard des caractéristiques du public potentiel du PLIE les actions développées visent notamment à faciliter aux personnes en parcours dans le dispositif l'utilisation des nombreuses ressources d'insertion du territoire : actions de droit commun et actions portées par des associations, organismes, SIAE.

La fonction de Coordination des Parcours d'Insertion fait l'objet d'un travail qui s'intensifie pour renforcer son rôle de **pivot au milieu de l'offre de ressources d'insertion des opérateurs** du PLIE et du droit commun.

La fonction de Coordination des Parcours d'Insertion doit contribuer à construire sur le territoire une logique de complémentarité entre acteurs, à contribuer à faire produire de l'insertion collective plus complète et durable.

Ces différentes interventions ont en même temps pour effet de renforcer en **l'accès des femmes (majoritaires dans le PLIE) à des actions** proposant des contenus qui leur soient accessibles.

Les éléments d'ingénierie, de méthodologie et d'organisation ci-dessus visent à la fois :

- à construire et développer l'outil qu'est le PLIE pour lutter de façon active contre **le chômage de longue durée** en prenant en compte les caractéristiques sociologiques locales. Une densité forte d'acteurs exige une **méthodologie rigoureuse**, sans cesse à mettre à jour, en permettant à chaque acteur de se **l'approprier**,
- à déterminer, à partir de la situation des personnes, les actions innovantes nécessaires à l'accès à l'autonomie par l'insertion sociale et professionnelle, en faisant le **lien dans les parcours d'insertion avec le droit commun**.

Le PLIE enfin participe aux initiatives locales pour l'emploi : Service Public de l'Emploi, Comité Départemental de l'Insertion par Activité Economique (CDIAE), Comité Technique d'Animation de l'IAE dont il est co-animateur avec l'ANPE, étude sur le développement local et économie solidaire, groupes de travail du Conseil Général (plate-forme d'orientation et de réalisation de projet dans les métiers de services aux personnes, Commission des contrats d'insertion complexes RMI),

3.2. Les autres objectifs permanents du projet

- Expliciter la plus-value du PLIE lors de l'inscription des bénéficiaires et dans le déroulement de la construction des parcours d'insertion. Ceci implique de progresser dans l'exercice de la fonction de référent de parcours, appelée "Coordination de Parcours d'Insertion". Pour une meilleure mobilisation des ressources locales en matière d'emploi les Coordonnateurs de parcours d'insertion et la coordinatrice du dispositif se réunissent tous les 15 jours.
- Développer la fonction d'ingénierie d'insertion dans le but :
 - de créer la cohérence des politiques de l'insertion entre les acteurs (institutions, associations, Structures d'Insertion par l'Activité Economique, organismes de formation, communes, CCAS, Services emplois, etc.),
- Renforcer le travail en direction du secteur économique et des entreprises : en collaboration avec
 - Les Services économiques de la Communauté d'Agglomération et de la Ville de Bonneuil-sur-Marne (articulation avec le club d'entreprises créé par la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale, développement d'actions, avec le Port autonome de Paris Bonneuil-sur-Marne,
 - Initier des expériences d'implantation d'étapes d'insertion dans les Entreprises,
- Développer le travail de prescription avec le tissu social et socio-culturel local.

3.3. Le PLIE : un "système" à faire vivre

La mise en œuvre du projet passe par une organisation permettant de donner sa cohérence au dispositif **en centrant** l'action des opérateurs **sur le vécu, le projet personnel social et professionnel des bénéficiaires** et donc sur leurs besoins.

Chaque opérateur acteur local est appelé à apporter sa prestation comme **ressource d'insertion**, une étape de parcours vers le projet d'une personne.

Les éléments ci-dessus conduisent à la mise en place d'un **fonctionnement systémique** : chaque acteur se situe dans un ensemble, et gère sa mission de façon complémentaire à celle des autres acteurs du territoire, en étant appelé à inscrire et évaluer son action en regard du projet du bénéficiaire.

L'animation et l'accompagnement des acteurs locaux de l'insertion et des opérateurs du PLIE évoluent vers l'accompagnement technique et méthodologique, l'appui en matière de gestion économique, de règles de gestion du Fonds Social Européen, de production collective.

3.4. Modalités d'appel à projet et de sélection des actions

Les actions nouvelles apportant une plus-value sont mises en place à partir des besoins repérés sur le territoire avec l'ensemble des acteurs institutionnels et avec les Coordonnateurs de parcours d'insertion. Elles **se greffent** dans un certain nombre de situations **sur les structures du territoire** (Centres sociaux) et **les outils d'insertion de droit commun** existants (SIAE, Organismes de formation, d'insertion, associations).

Le PLIE est un outil de réalisation des politiques locales d'insertion réfléchies avec les acteurs locaux de l'insertion.

Les opérateurs sont **sélectionnés** sur leur **capacité technique** à mettre en place les diverses actions, ainsi que sur leur insertion dans le tissu social où vivent les demandeurs d'emploi longue durée, ou les jeunes sans qualification.

La qualité du réseau local institutionnel de l'insertion permet de capitaliser les résultats des évaluations successives des opérateurs.

Chacune des actions de la programmation 2006 a fait l'objet d'un **appel à projets** auprès d'opérateurs ciblés. Cette démarche, davantage structurée depuis 3 ans, marque une forte évolution vers la professionnalisation et la contractualisation des opérateurs.

Les actions sont **instruites** par l'équipe opérationnelle du PLIE. La mise en place de la Programmation 2006 par axe a permis de **renforcer le rôle du Comité de pilotage**, davantage impliqué sur les actions depuis leur validation jusqu'à leur évaluation.

3.5. Le déroulement contractualisé avec les opérateurs

Il passe par la **réponse à l'appel à projet** comportant une **fiche technique d'action** définissant les caractéristiques de l'action.

La **convention** organise le déroulement de l'action dont l'agrément est **notifié** par le PLIE après validation du Comité de pilotage.

Le Comité Technique Institutionnel veille à la mise en œuvre de la Programmation annuelle ainsi qu'à la préparation de la suivante.

L'animation des Coordonnateurs de parcours vise à l'utilisation cohérente des ressources d'insertion mises en place.

La commission de gestion des entrées et des sorties(CIGES) a vocation d'assurer la visibilité et la participation des acteurs locaux de l'insertion au système local du PLIE

Enfin, la clôture des actions en cours d'année et en fin d'année donne lieu à une vérification de la réalisation technique des prestations conventionnées et de l'engagement effectif des dépenses correspondantes affichées (principes de la VSF). Un travail avec les opérateurs a été développé aussi bien en accompagnement individuel qu'en démarche collective.

4. Résumé synthétique

Le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi de la Plaine Centrale est intercommunal sur un territoire de plus de 153 000 habitants caractérisé par une forte population en besoin d'insertion :

- Les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits sont nombreux, souvent d'origine étrangère, peu qualifiés,
- Le nombre des bénéficiaires du RMI est élevé.
- Le territoire est en développement avec une population jeune et peu qualifiée,

Au niveau des jeunes, le PLIE intervient en complémentarité des dispositifs existants mise en oeuvre par la Mission Locale Intercommunale qui exerce la fonction de Coordonnateur de parcours.

L'objectif du PLIE au niveau des adultes est d'intervenir en relais du droit commun et d'en favoriser l'accès: actions linguistiques, mobilisation. Le PLIE s'appuie sur les acteurs locaux de l'insertion : SIAE, organismes de formation, Mission Locale, sur les autres dispositifs : PDI, dispositif CRIF (actions d'initiative territoriale),

La professionnalisation des acteurs s'est poursuivie en 2006 : coaching des Coordonnateurs de parcours d'insertion, professionnalisation des acteurs dans la gestion du FSE, développement d'un fonctionnement en réseau conduisant à une dynamique mieux partagée sur le territoire.

Le PLIE

- Est un lieu de régulation du système visant mettre en cohérence tous les acteurs dans leurs actions pour les personnes en parcours, au moyen de l'outil "parcours d'insertion".
- Développe des supports d'insertion plus qualitatifs pour être mobilisateurs,
- Progresse vers une pédagogie des parcours d'insertion partant des potentiels des personnes plutôt que des "problèmes",
- Joue un rôle de mise en cohérence des politiques locales d'insertion en développant le partenariat avec les institutionnels et la présence dans les lieux du territoire où se réfléchissent et se construisent ces politiques.

Entrées, public en parcours et sorties

COMMUNES	ENTREES 2006	SORTIES 2006	DONT SORTIES POSITIVES	DONT AUTRES SORTIES
CRETEIL	61	52	28	24
ALFORTVILLE	29	2	0	2
BONNEUIL	20	19	14	5
LIMEIL	4	3	2	1
TOTAL	114	76	44	32

Les sorties du dispositif

76 bénéficiaires sont sortis du PLIE en 2006, dont 56.76% (44 personnes) ont eu une sortie positive (CDI,CDD de plus de 6 mois ou formation qualifiante) soit 18 point de plus qu'en 2005. Le travail de parcours a porté ses fruits et a permis le taux plus élevé de sorties positives.

27 personnes ont signé un CDI(61% des sorties positives). Les sorties positives ont concerné plus particulièrement la tranche d'âge 26 à 45 ans (27 personnes).

Les 32 autres sorties 2006 sont notamment liées à l'absence de relation (12), l'abandon de parcours (8) ; le déménagement (5) et autres concernent plus particulièrement les tranches d'âge 26-45 ans (24).

Les 5 personnes qui ont déménagées ne sont pas comptabilisées en sorties positives, pourtant plusieurs entre elles ont pu quitter des hébergements précaires pour un logement stable – hors du territoire - grâce au travail d'accompagnement individualisé du PLIE.

L'équipe opérationnelle soucieuse de comprendre pourquoi les parcours d'insertion des bénéficiaires pouvaient être si longs, a étudié leur « histoire de vie ». Une formation a été mise en place pour les Coordinateurs de Parcours d'Insertion. Cette formation a été accompagnée par la mise en place d'un logiciel de gestion de parcours. Cet outil va permettre visualiser le cheminement de chaque bénéficiaire.

Afin de mieux gérer la « file active », les Coordinateurs de Parcours d'Insertion, sont incités à impulser les sorties des bénéficiaires non actifs.

Cf. le tableau de répartition des sorties 2006 ci-après.

REPARTITIONS DES SORTIES 2006

Nature	Motif	Homme		Femme		Total	
		Nb r	% des sorties	Nb r	% des sorties	Nb r	% des sorties
Positives							
	CDD > 6 mois	3	8,57%	3	7,69%	6	8,11%
	CDI	12	34,29%	15	38,46%	27	36,49%
	CAE	3	8,57%	1	0,00%	4	4,05%
	Contrat d'apprentissage	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Contrat de professionnalisation	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Création d'entreprise	1	2,86%	0	0,00%	1	1,35%
	Formation qualifiante longue	1	2,86%	1	0,00%	2	1,35%
	Stabilisation Emploi	1	2,86%	3	7,69%	4	5,41%
Total sorties Positive		21	60,00%	21	53,85%	44	56,76%
Autres							
	Abandon de parcours	7	20,00%	1	2,56%	8	10,81%
	Absence de relation	3	8,57%	9	23,08%	12	16,22%
	Autre	1	2,86%	2	5,13%	3	4,05%
	Cause indéterminée	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Décès	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Déménagement	1	2,86%	4	10,26%	5	6,76%
	Maternité	1	2,86%	2	5,13%	3	4,05%
	Non Abouti	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Problème familiaux	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Problème santé	1	2,86%	0	0,00%	1	1,35%
	Refuse la démarche d'un parcours	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Réorientation TRACE	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Retraite	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Service militaire	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total sorties Autres		14	40,00%	18	46,15%	32	43,24%
Total des sorties		35	100,00%	39	100,00%	76	100,00%

Actions réalisées

Le PLIE vise à combler l'écart entre l'offre d'emplois qualifiés et le faible niveau de formation et d'expérience professionnelle des personnes en difficulté d'accès ou de retour à l'emploi.

C'est pourquoi les actions prévues dans la Programmation 2006 visent à renforcer les capacités professionnelles des personnes en parcours d'insertion au niveau de la formation linguistique, de la formation professionnelle et au savoir être, de la recherche et de l'accompagnement vers et/ou dans l'emploi...

Actions spécifiques du PLIE :

Coordination de Parcours d'Insertion

Accompagnement pour construire un projet et un itinéraire adapté à l'objectif en utilisant de façon logique les ressources locales (PLIE et droit commun)

Réalisation de 7 actions, soit 483 bénéficiaires en parcours :

- Mission Locale de la Plaine Centrale : 115 bénéficiaires,
- Service Emploi de la ville de Bonneuil-sur-Marne : 70 bénéficiaires,
- CCAS de Limeil-Brévannes : 7 bénéficiaires,
- Service Emploi de la ville de Limeil-Brévannes : 20 bénéficiaires,
- Maison de la Solidarité : 115 bénéficiaires,
- Impact Formation sur Créteil : 96 bénéficiaires,
- Impact Formation sur Alfortville : 60 bénéficiaires.

En 2006, les CPI, au cœur du dispositif, ont été impliqués en amont de la programmation afin de proposer des actions répondant au plus près aux attentes et aux besoins du public.

Des rencontres ont été organisées entre les CPI et les opérateurs afin de permettre d'orienter un public correspondant aux objectifs de chaque action.

Les CPI ont également été mis en relation avec les prescripteurs pour que les uns et les autres puissent s'exprimer sur le fonctionnement du PLIE et sur le travail d'accompagnement accompli par chacun.

En 2006 une formation de Méthode d'Accompagnement de Parcours Professionnel d'insertion (MAPPI) a été mise en place dans cet objectif.

L'axe bilan

Des bilans accompagnés ont été réalisés par Adéquation pour 28 personnes

L'axe Mobilisation

En 2006, une seule action de mobilisation a été réalisée : 8 personnes ont suivi la mobilisation par le théâtre menée par Au fil du temps.

L'axe Formation

En 2006, sur l'axe formation, nous avons souhaité favoriser une formation dans un secteur en tension, suite à cette formation 5 bénéficiaires sur 9 sont en emploi.

- Formation linguistique à visée professionnelle – Tanagra : 5 places étaient prévues mais l'action n'a pas pu se réaliser du fait du prestataire.
- Formation Agent technique de vente en magasin _ AMB FORMATION : 9 bénéficiaires

L'axe Insertion par l'Activité Economique

chantiers d'insertion pour 15 bénéficiaires du PLIE :

- Ateliers Sans Frontières : chantier d'insertion internationale à vocation humanitaire (15 personnes)

Ce chantier d'insertion a été un support très mobilisateur par la qualité des productions articulées sur l'humanitaire.

Suite au chantier humanitaire, 38% sont entrées en emploi dans le milieu ordinaire et 8% en emploi aidé.

action d'insertion professionnelle pour 16 bénéficiaires du PLIE :

- Avec la Régie de Quartier de Créteil : module de formation aux techniques d'entretien et de savoir-être professionnel, action suivie par 16 personnes. Cette action a été très positive car les salariés de la Régie ont ainsi pu se professionnaliser et l'apport de cette formation sur leur CV a permis à plusieurs personnes d'accéder à un emploi durable.

L'axe accompagnement vers l'emploi :

action d'accompagnement dans l'emploi suivies par 12 bénéficiaires du PLIE :

- Perspectives : prospection et accompagnement emploi, atelier de recherche d'emploi suivi par 12 bénéficiaires.

Suite à cette action 4 bénéficiaires ont trouvés du travail (33%).

Enveloppe de réserve

7351 € ont également été utilisé(30% d'augmentation par rapport à l'année 2005) sur l'enveloppe de réserve afin de co-financer les frais de formation de bénéficiaires et ainsi favoriser les parcours individuels d'insertion.

Tableau récapitulatif des actions spécifiques PLIE 2006 :

Action	porteur	Prévisionnel	Réalisé	%
Coordination de parcours	Mission Local	115	106	92%
Coordination de parcours	Service emploi Bonneuil	70	66	94%
Coordination de parcours	CCAS Limeil	7	9	150%
Coordination de parcours	Service Emploi Limeil	20	20	100%
Coordination de parcours	Maison de la Solidarité	115	115	100%
Coordination de parcours	Impact formation Créteil	96	106	110%
Coordination de parcours	Impact formation Alfortville	60	60	100%
TOTAL		483	482	99.79%

Soit un total de 482 bénéficiaires suivis.

Les Actions spécifiques P.L.I.E :

ACTION	ORGANISME	Prévu	Réalisé au 31/12/2006	% / Observations
FORMATION CPI	B2C Projet	6	6	100%
Bilan Accompagné	ADEQUATION	30	28	93% (entrée – sorties permanentes)
Mobilisation par le théâtre	Au fil du temps	12	8	66%
Formation à visée professionnelle	TANAGRA	6	0	0
Formation « technique entretien »	Régie de quartier Créteil	16	16	100%
Chantier insertion international	ASF	15	15	100%
Formation « Agent technique de vente en magasin »	AMB Formation	10	9	90%
Dynamique Emploi	Perspectives	16	12	75%
TOTAL		111	94	84%

Conclusion :

Vue la situation des années précédentes le comité de pilotage avait décidé de valider une programmation sécurisée. De ce fait les actions de la programmation 2006 étaient moins nombreuses que les années précédentes.

Toutes les actions spécifiques qui avaient été programmées ont été mises en œuvre sauf l'action linguistique à visée professionnelle.

Par ailleurs, les difficultés du public sont telles qu'il est très difficile de réaliser entièrement des actions – il semble donc impossible qu'il n'y ait pas d'écarts entre le prévisionnel et le réalisé. Les problèmes de frais de transport, de frais de garde d'enfants, de démarches administratives multiples, de non rémunération, etc. ...) constituent autant d'obstacles à l'implication de ces personnes dans des actions de longues durées.

C'est pourquoi en 2006 nous avons mis en place le co-financement des frais de transports et garde d'enfant pour faciliter la participation des bénéficiaires aux actions longue durée.

Les actions réalisées ont été le fruit d'un travail important de concertation avec les partenaires, les opérateurs, les acteurs locaux de l'insertion.

Des progrès ont été réalisés dans le fonctionnement du PLIE et dans les relations avec les acteurs locaux de l'insertion, les Coordonnateurs de parcours et les prescripteurs, grâce notamment à la mise en place de réunions régulières et efficaces.

Les Actions de droit communs :

ACTIONS	Porteur	Prévu	Réalisé au 31/12/2006
<i>ACTION PDI</i>	Divers Organismes	10	7
APP	Tanagra	3	12
Plate-forme d'orientation	retravailler	2	2
Accompagnement vers l'emploi	AFPA	2	3
Accompagnement vers emploi	INSTEP	0	13
Création d'entreprise	ADIL AFPA	0	5
Formation (bureautique et...)	AFOPH, AFPA	0	17
Accompagnement poste d'insertion	Régie de Créteil	10	16
CAE/CA	Diverses Structures	30	59
Parcours qualifiant dans le secteur sanitaire	PFD	5	6
Pôle immersion	PFD	0	1
linguistique	IDELF, Tanagra INFREP AFCI	0	7
Formation gardien d'immeuble	Terem formation	0	1
Formation secrétaire assistante	ANIMATION 94	0	1
Linguistique	FORMAT	1	1
Accompagnement renforcé vers la formation et l'emploi	ARCI	0	1
Projet professionnel	IPTR EUROCONTACT	2	2
Accompagnement socio-professionnel	JANUS	0	2
	ARERAM	0	1
SOUDEUR	AFPA	0	1
Préparation aide soignante	CROIX ROUGE	0	1
GOUVERNANTE	AFPA	0	1
Accompagnement socio-professionnel	PEPS SERVICE	0	2
Atelier en alternance pour l'emploi	IMPACT FORMATION	1	4
TOTAL		62	166

Les prévisions des actions de droit commun ont été volontairement moins importantes en 2006 que les années précédentes afin d'éviter que des contreparties soient attendues sur des actions dont la réalisation incertaine aurait risqué de déséquilibrer la programmation.

Finalement, la consommation des actions de droit commun, et notamment le placement de bénéficiaires sur des contrats aidés a été plus importante que prévue, ce qui a permis un meilleur équilibre financier du dispositif en 2006. Cette meilleure consommation des actions de droit commun s'explique surtout par une meilleure implication des CPI dans le montage financier du dispositif. Il leur a été expliqué que l'équilibre du PLIE repose essentiellement sur la consommation des actions de droit commun qui permettent d'apporter des contreparties qui financent les actions spécifiques.

Impacts observés

L'objectif en terme d'entrée sur le dispositif a été atteint en 2006 grâce à un travail partenarial soutenu entre les prescripteurs et les partenaires institutionnels participant aux CIGES (Commission Institutionnelle de Gestion des Entrées et Sorties) et à la reconnaissance du rôle du PLIE auprès de ce public.

L'impact en terme de sortie – déjà mentionné – a été positif en 2006. On mesure ainsi la plus value du PLIE – qui est nécessairement longue à porter ses fruits étant donné les nombreuses difficultés du public.

94% de réalisation sur les actions spécifiques de la programmation est le résultat d'une meilleure gestion.

En 2006, le PLIE a poursuivi et intensifié sa pratique :

- de construction de parcours d'insertion faits d'étapes aussi bien constituées d'actions de droit commun que d'actions spécifiques financées par le FSE via le PLIE.
- de proposition d'un système de territoire et d'acteurs (proximité des personnes en recherche d'insertion, des acteurs) organisant l'utilisation des ressources d'insertion dans le cadre d'une logique de projet professionnel des bénéficiaires,
- de levier renforçant les moyens existants en terme d'additionnalité et de complémentarité.